

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 9468 du 28 février 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général des organismes centraux – branche « technique »**

NOR : INTJ1301105S

Le ministre de l'intérieur,  
Vu le code de la défense ;  
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;  
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;  
Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;  
Vu la décision n° 5601 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300462S),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> mars 2013 :

Giraud, Patrick	Nigend : 110 159	Numéro de livret de solde : 5 190 476
-----------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> mars 2013 :

Lienard, Sylvain	Nigend : 150 763	Numéro de livret de solde : 8 007 960
Escande, Sébastien	Nigend : 169 948	Numéro de livret de solde : 8 025 424

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> mars 2013 :

Nguyen, Van-Thanh	Nigend : 199 948	Numéro de livret de solde : 8 048 756
-------------------	------------------	---------------------------------------

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> mars 2013 :

Lunelli, Isabelle	Nigend : 183 620	Numéro de livret de solde : 8 042 188
-------------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 28 février 2013.

Pour le ministre et par délégation :

*Le colonel,  
adjoint au sous-directeur  
de la gestion du personnel,  
O. COURTET*